



## **Le 10 décembre, l'Union européenne a célébré la Journée des droits de l'Homme**

### **La Déclaration de la haute représentante, M<sup>me</sup> Federica Mogherini, le 10 décembre, au nom de l'Union européenne, à propos de la Journée des droits de l'Homme**

"Nous célébrons aujourd'hui la Journée des droits de l'Homme, qui commémore l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme par l'Assemblée générale des Nations unies il y a 66 ans.

Le thème de la Journée internationale des droits de l'Homme de cette année - Human Rights 365 - reflète l'aspiration que chacun de nous, où qu'il se trouve, à tout moment, puisse jouir pleinement de tous les droits de l'Homme.

L'UE est déterminée à faire respecter ces droits. Il y a deux ans, nous avons adopté le cadre stratégique en matière de droits de l'Homme et de démocratie, assorti d'un plan d'action, et nous avons désigné un représentant spécial de l'UE (RSUE) pour les droits de l'Homme. Depuis, avec le soutien des États membres de l'UE, nous militons en faveur des droits de l'Homme dans le cadre de plus de 40 dialogues sur ce thème menés avec des pays tiers et nous œuvrons aux côtés d'organisations régionales et multilatérales, parmi lesquelles l'ONU.

Le RSUE, M. Stavros Lambrinidis, coopère étroitement et de manière proactive avec des partenaires clés et soutient le rôle des organisations de la société civile dans le monde entier. Les délégations de l'UE suivent la situation, font rapport et interviennent sur les questions concernant les droits de l'Homme, parfois dans des conditions très difficiles.

Nous avons obtenu des résultats importants, mais il reste encore beaucoup à faire. Un des points qui appellent une action de notre part est la torture. La Convention contre la torture a été adoptée par l'ONU il y a trente ans, jour pour jour, et pourtant cette forme de violence est encore largement pratiquée à travers le monde. Il convient que nous nous y attaquions de toute urgence.

Le renouvellement en 2015 de notre plan d'action en matière de droits de l'Homme et de démocratie sera l'occasion de réitérer notre engagement et de nous attaquer à d'autres obstacles qui se posent à l'universalité et à l'indivisibilité des droits de l'Homme."

### **Au Burkina Faso, les actions de l'UE en matière de promotion des droits de l'Homme**

Dans le cadre du 10<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED), le principal outil de l'aide au développement de l'UE pour les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), l'UE apporte actuellement un soutien au Ministère de la Justice & des Droits Humains du Burkina Faso à travers le "Programme d'Appui à la Politique Nationale de Justice", pour un montant de plus de 6 milliards FCFA (9.5 millions EUR).

Ce programme vise à soutenir le ministère de la Justice & des Droits Humains dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Justice, afin de rendre ce secteur plus efficace, plus accessible pour les citoyens et plus humain. Cette action se concrétise par un travail sur les

textes de loi, les formations du personnel administratif et des magistrats, ainsi que l'informatisation de la chaîne pénale.

Dans le cadre de l'instrument européen pour la démocratie et les droits humains, divers appuis sont alloués par l'UE, notamment à la Société civile au Burkina Faso et dans la région Ouest-africaine.

Ils concernent entre-autres la protection des droits des femmes, la protection des personnes déplacées, en particulier les enfants. Dans le cadre de l'aide d'urgence, l'UE apporte protection aux populations civiles à travers l'aide humanitaire.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, l'UE soutient principalement l'ONG Samusocial (pour un montant de 1,1 millions EUR), l'ONG Terre des Hommes (pour un montant de 1,5 millions EUR) et AIDOS (pour un montant de 1,2 millions d'euros). Le but du projet porté par le Samusocial "Système intégré de protection des enfants en situation de rue à Ouagadougou" est de contribuer à déceler, prévenir et répondre à toutes les formes de violences faites aux enfants au Burkina Faso, notamment par la réinsertion des victimes.

L'ONG Terre des Hommes met en œuvre le projet "Lutte contre les violences faites aux enfants au Burkina Faso". Il vise à détecter et à signaler des cas de violences faites aux enfants, en vue de leur prise en charge. Ainsi, le projet œuvre à remettre les enfants en contact avec la société et leurs familles, à les encadrer, à les former.

L'ONG AIDOS met en œuvre le "Programme intégré pour la prévention des violences à l'égard des enfants et la prise en charge des victimes au Burkina Faso". Ce projet contribue à l'éradication de toutes les formes de violences à l'égard des enfants au Burkina Faso, à travers l'offre de services intégrée pour la prévention, le repérage des violences faites aux enfants et la prise en charge, la réhabilitation des victimes.

La protection des enfants en déplacement fait également l'objet d'un appui régional, à travers le "Projet UE Mobilité", mis en œuvre par l'ONG Terre des Hommes sur plusieurs pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Conakry, le Togo et le Mali. Ainsi, 11.000 enfants migrants non accompagnés sont identifiés pour être accompagnés et protégés par des services de protection (services sociaux, services juridiques) le long de leurs routes migratoires, dans les 5 pays concernés par cet appui, d'un montant de 1,8 milliards FCFA (1,9 millions EUR).

Dans le domaine des luttes contre les violences faites aux femmes, l'UE a soutenu activement un projet de lutte contre les violences faites aux femmes accusées de sorcellerie, porté par l'ONG HELPAGE, avec l'appui de la Croix Rouge burkinabé et de l'association pour la promotion de la femme et de l'enfant (APF). Le projet visait à promouvoir les droits des femmes âgées accusées de sorcellerie, chassées de leur communauté. Elles ont pu bénéficier d'un appui psychosocial et parfois même, d'être réinsérées dans leurs villages.



L'ONG Helpage a soutenu les femmes accusées de sorcellerie à travers un financement de l'UE

### **L'aide humanitaire**

Au Burkina, depuis 2007, la CE a alloué 1,4 milliards EUR à l'aide humanitaire au Burkina Faso. Son service d'aide humanitaire, ECHO, finance des partenaires opérationnels qui viennent directement en aide aux populations les plus vulnérables, affectées par des catastrophes naturelles ou épidémies, des crises alimentaires et des conflits (comme par exemple, une assistance aux réfugiés maliens au Burkina Faso). Étant l'un des rares bailleurs de fonds à financer des soins nutritionnels au Burkina Faso, ECHO a permis à ses partenaires d'intensifier les soins aux enfants souffrant de malnutrition sévère, passant ainsi de 35 000 enfants pris en charge en 2010 à 127 000 enfants en 2014.

En 2014, ECHO a poursuivi son soutien à des projets d'aide alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso et a continué de subventionner des soins de santé gratuits dans plusieurs districts sanitaires du pays. L'intensification du traitement nutritionnel des enfants souffrant de malnutrition sévère et l'aide à la subsistance par le biais de transferts d'argent ou sous forme de coupons sont des priorités d'ECHO.